

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 AVRIL 2014

Etaient présents : Mesdames et Messieurs FEHRENBACH Benoît, TROMPEAU Jean-François, LERAT Catherine, TIDIÈRE Déborah, DEFEZ Gérard, LABELLE Sylvie, DEJOLLAT Daniel, BERNARD René, BERTHOMIER Marie-Christine, TISSIER Jacques, CONFOLANT Philippe, DENYS Serge, MOINEREAU Marie-Thérèse, STERVINOÛ Frédéric, CHAUDAGNE-LE RAVALLEC Danièle, CIRET Didier, GOMBERT Annick, PASQUER Alain, RIGOLLET-LE BIHAN Erwan, TAILLEBOURG Colette, PRAULY Jean-Claude, JACQUET Alain, DENIS Christian, MULTON Jean-Michel, HOUSSIN Patrice, ROLLET Didier, MOULIN Gilles, LIAUDOIS Michel, CONFOLANT Patrice, CHAMPIGNY Daniel, GILLIER Louis, JEUNESSE Hervé, JUNQUET Pascale, MERIOT Claude, JOLIVET Martine, CAILLAUD Roland, LHERONDEL Rose, GUILLOT Jean-Paul, DUCHENE Christian, DARNAULT Joël, VERNEAU Astrid, DELOCHE Joël, GIBault Wilfried, VACHAUD Edith, VERVIALLE Laurent, BERNARD Thierry, AXISA Guy, CHEZEAUX Jean-Louis, LISSONNET Gérard, GUERIN Philippe, BROUILLARD Patrick, DRUI Martial, CALAS Elisabeth, PLANTUREUX Guy, BERTHON Guy, HERVO Dominique, BARBARIN Nathalie, VARVOU Jean-Pierre, BLANCHARD Gérard, TRUFFAUT Jacqueline.

Absents excusés : DARREAU Jean-Pierre : pouvoir à CAILLAUD Roland
PESSIONNE Alain, ANDRE René, PRAULY Jean-Claude, HOUSSIN Patrice,

Sous la présidence du Président sortant Alain PASQUER, le nouveau conseil communautaire a été installé.

Sous la présidence de Monsieur Jacques TISSIER, doyen de l'assemblée, le Conseil Communautaire a procédé à l'élection du Président.

A été élu Monsieur Alain PASQUER avec 32 voix
37 votants 5 bulletins nuls 32 suffrages exprimés

Sous la présidence de Monsieur Alain PASQUER, il a été procédé à l'élection de 6 vice-présidents, du secrétaire et du secrétaire-adjoint.

A été élu premier vice-président Monsieur Claude MERIOT avec 33 voix
37 votants 4 bulletins nuls 33 suffrages exprimés

A été élu deuxième vice-président Monsieur Serge DENYS avec 35 voix
37 votants 2 bulletins nuls 35 suffrages exprimés

A été élu troisième vice-président Monsieur Alain JACQUET avec 34 voix
37 votants 3 bulletins nuls 34 suffrages exprimés

A été élu quatrième vice-président Monsieur Thierry BERNARD avec 26 voix
37 votants 9 bulletins nuls 28 suffrages exprimés
Monsieur Roland CAILLAUD obtient 1 voix, Monsieur Jacques TISSIER obtient 1 voix

A été élu cinquième vice-président Monsieur Daniel CHAMPIGNY avec 30 voix
37 votants 7 bulletins nuls 30 suffrages exprimés

A été élu sixième vice-président Monsieur Dominique HERVO avec 26 voix
37 votants 9 bulletins nuls 28 suffrages exprimés
Monsieur Jean-Pierre DARREAU obtient 1 voix, Monsieur Jacques TISSIER obtient 1 voix

A été élu secrétaire Monsieur Gérard BLANCHARD avec 35 voix
37 votants 2 bulletins nuls 35 suffrages exprimés

A été élu secrétaire-adjoint Monsieur Gérard DEFEZ avec 35 voix
37 votants 2 bulletins nuls 35 suffrages exprimés

INDEMNITES DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS

Le Conseil Communautaire, décide de fixer les indemnités comme suit :

- 41,25 % de l'indice brut 1015 pour le Président et
- 16,25 % du même indice pour chacun des vice-présidents

DESIGNATION DES MEMBRES AU SYMCTOM

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
CHAZELET	DESMAYSON Philippe	FEHRENBACH Benoît
CHITRAY	LERAT Catherine	CAILLER Véronique
CIRON	VIGNES Geoffroy	CREPIN Françoise
CONCREMIERS	DEJOLLAT Daniel	PESSIONNE Alain
DOUADIC	BERTHOMIER Marie-Christine	LEPAIR Christian
FONTGOMBAULT	DUPUY Jean-Pierre	DELAGE Gérard
INGRANDES	MARTIN André	LE FLEM Laurence
LA PEROUILLE	NACU Jean-Roger	SIMON Stéphanie
LE BLANC	BRUN Jean-Louis	BUCHMANN Etienne
	PERREARD Alain	MOREAU Véronique
	RIGOLLET Erwan	ROBIN Wilfried
	GOMBERT Annick	DELAUVAU-LABRUX Chantal
	LHERPINIERE Gilles	CAILLAUD Stéphane
LURAI	GIRAUD Alex	VAULIER Françoise
LUREUIL	MULTON Jean- Michel	ROUSSEAU Charles
LUZERET	VIOLET Benoît	MOULIN Gilles
MERIGNY	LIAUDOIS Michel	JULIEN Lucien
NEONS SUR CREUSE	POTELOIN Stéphane	TRABACH Franck
NURET LE FERRON	BLERON Didier	PERRAGUIN Stéphane
OULCHES	RODIER Gilles	HOESSEN Daniel
POULIGNY-ST-PIERRE	BAUDOIX- PICARD Régine	GUIZARD Odile
	PICCOLO Jean	GABILLON Jean-François
PREUILLY LA VILLE	KORNECKI Marie- Christine	CHATILLON Elisabeth
RIVARENNES	DARNAULT Joël	BLUSSEAU Sylvain
ROSNAV	DEMIOT Philippe	GIRAUDON Cédric
RUFFEC	VERVIALLE Laurent	VIALLET Laurent
SACIERGES ST MARTIN	BERNARD Thierry	BARITAUD Pascal
SAINT-AIGNY	LISSENET Gérard	JULLIEN Raymond
SAINT-CIVRAN	GUERIN Philippe	MAILLET Bruno
SAUZELLES	DRUI Martial	JACQUET Michel
THENAY	BERTON Guy	DALAIS Jean-Michel
TOURNON ST MARTIN	HERVO Dominique	BLANCHET Sonia
	FOURNIER Julien	CHARRET Sylvie
VIGOUX	TRUFFAUT Jacqueline	PINLON Roland

DESIGNATION DES MEMBRES AU RPI ST CIVRAN

COMMUNES	MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
CHAZELET	BREGIER Martine	PIMONT Sylvain
LUZERET	HERMANCE Josette	CHATONNET Christine
SACIERGES ST MARTIN	LAMOUREUX Bérénice	RENVOISE Agnès
SAINT-CIVRAN	VIGNAUD Josiane	PARROD Charline

DESIGNATION DES DELEGUES AU PNR BRENNE

Titulaire : Claude MERIOT

Suppléant : Wilfried GIBAULT

DELEGATIONS AU PRESIDENT

Les articles L 2122-22 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales permettent au Président, par délégation du Conseil Communautaire d'être chargé, pour la durée du mandat de délégations.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'accorder au Président les délégations suivantes :

- ▯ de procéder, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements dans la limite du montant inscrit chaque année aux budgets de la collectivité, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts (renégociation et/ou remboursement anticipé des emprunts en cours, selon les termes convenus avec les établissements prêteurs), y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change et de passer à cet effet les actes nécessaires.
- ▯ de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget;
- ▯ de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférant;
- ▯ de créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services;
- ▯ de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts;
- ▯ de réaliser les lignes de trésorerie sur la base du montant maximum de deux millions d'euros
- ▯ d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges
- ▯ de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4600 €
- ▯ d'intenter au nom de la Communauté de Communes les actions en justice ou de défendre la Communauté de Communes dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil communautaire

DESIGNATION COMMISSION APPEL D'OFFRES

Président : Monsieur Serge DENYS

Titulaires	Suppléants
Michel LIAUDOIS	Wilfried GIBAULT
Roland CAILLAUD	Daniel CHAMPIGNY
Gérard DEFEZ	Gérard BLANCHARD
Jean-Pierre VARVOU	Daniel DEJOLLAT
Jean-Paul GUILLOT	Patrice HOUSSIN